

Conditions générales de société de financement

Tarification applicable aux PROFESSIONNELS au 01 avril 2026

Frais applicables aux nouveaux crédits (TGC incluse)

Frais de dossier

Crédit bail :	20.000 FCFP
Défiscalisation :	0,70% du capital emprunté (min 35.000 FCFP)

Frais de gestion (TGC incluse)

Avenant au contrat existant :	0,5% du capital financé (min 19.080 FCFP)
Gestion d'un véhicule en fourrière :	10.600 FCFP
Gardiennage véhicule :	2.120 FCFP/jour
Modification de date de prélèvement :	2.500 FCFP

Correspondance

Information annuelle des cautions :	4.134 FCFP
Lettre de circularisation :	7.420 FCFP
Frais de retour courrier :	3.000 FCFP
Courrier recommandé "Défaut assurance conducteur" :	5.300 FCFP (à partir de la 2ème relance)
Frais de courrier de mise en demeure pré-contentieux :	3.710 FCFP

Impayé

Frais de représentation d'impayé :	1.300 FCFP
Frais de suivi renforcé	5.000 FCFP/Trimestre

Attestations, duplicatas et recherches

Duplicata de l'échéancier papier :	3.500 FCFP
Copie de contrat :	5.000 FCFP
Délivrance d'attestations diverses (fin de crédit, solde...) :	3.710 FCFP
Frais de recherche :	5.000 FCFP

POUR D'AUTRES INFORMATIONS, NOUS CONSULTER



Nouméa Crédit

Société Anonyme au capital de 327 500 000 FCFP - B 566 000 RCS Nouméa - agréée en qualité de société de financement
Siège social : 218 rue Armand Ohlen, Porte de Fer, BP 14371 98800 Nouméa cedex
SGCB : 18319/06701/18070901014/79